

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°67 - Juillet 2015



(MOSAÏQUE POSÉE SUR LE MUR DE LA SALLE SULLY, PLACE MAYENNE)

“LES GUINGUETTES”

EN SOUVENIR DE TOUS LES DIMANCHES PASSÉS
EN FAMILLE SOUS LES GUINGUETTES DE
MARTIN-ÉGLISE
INSPIRÉES DU TABLEAU D'AUGUSTE RENOIR
“L'HOMME AU CANOTIER”

RÉALISATION MARTINE, JOËLLE, PHILIPPE
SOUS LA DIRECTION D'YVES DANCEL
2014





A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons
que vous avez la possibilité
de passer un encart publicitaire
dans notre journal.

Si vous êtes intéressés,
les renseignements sont disponibles
sur simple demande en mairie.

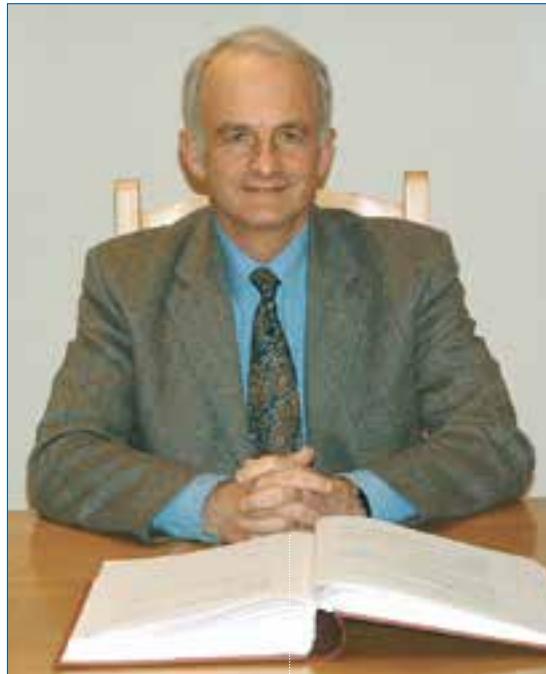


Agence de Dieppe
Chemin des Launay
76880 Arques-la-Bataille
Tél. 02 35 04 84 84
E-mail : seine-maritime-nord@eurovia.com

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

*L'agence de Dieppe conçoit,
construit et entretient vos routes,
au service des collectivités
et des particuliers*

L'éditorial de Gill Géryl



« Ça nous change la vie ! »

C'est ce que m'ont confié plusieurs habitants, qu'ils soient du bourg, d'Etran ou de Thibermont, au sujet des nouveaux commerces créés à Martin-Eglise.

C'est vrai que faire ses courses chez un commerçant de proximité, y trouver des produits frais de qualité, un accueil, des conseils, y échanger avec d'autres chalands, participe à la qualité de vie. Les attentes changent. La population péri-urbaine, de plus en plus importante, a besoin de consommer à proximité de chez elle et est en attente d'innovation (e-commerce) et de «ré-enchantement».

Le commerce de proximité est essentiel pour répondre aux nouveaux enjeux de société : animation d'un quartier, renforcement du lien social, développement économique, création d'emplois, difficultés liées au vieillissement de la population et développement durable.

En favorisant la création de commerces et services sur la place Mayenne, la commune a anticipé l'évolution des besoins des ménages qui souhaitent désormais consommer mieux et plus efficacement. Elle a aussi démontré que c'était possible dans un bourg centre qui ne compte que 900 habitants sur les 1 600 de la commune, du moment qu'il est situé au carrefour d'axes passants, avec 5 000 habitants à moins de 5 minutes et la possibilité de stationner.

Le Tour de France vient de traverser la commune avec des centaines de spectateurs près de la mairie et tout le long du parcours. Fantastique spectacle avec un soleil radieux et point d'orgue événementiel d'une année riche en animations.

S'il était trop tard pour relater et illustrer le passage des coureurs dans cette édition (ce sera pour la prochaine lettre municipale début 2016), l'équipe de rédaction accorde une large place aux expositions, soirées théâtrales et musicales, festival Art-Pège, fêtes des écoles et autres manifestations qui sont autant d'occasions de nous divertir, de nous rencontrer et d'échanger.

Côté travaux, ce deuxième semestre sera marqué par l'ouverture du chantier d'enfouissement des réseaux dans la Grande Rue des Salines à Etran. C'est le dernier, mais très long, tronçon à effacer de la commune. Avec la disparition de nos dernières «toiles d'araignées», nous aurons répondu, avec l'aide du Syndicat Départemental d'Electrification, à la sécurisation des réseaux et aux enjeux environnementaux en embellissant le paysage et en contribuant à l'amélioration de notre cadre de vie.

Je vous souhaite une agréable lecture de cette lettre municipale et de bonnes vacances 2015.

Gill Géryl
Maire de Martin-Eglise

SOMMAIRE

Éditorial	page 3
État-civil	page 4
Page pratique	page 5
Calendrier des manifestations	page 6
Informations communales	page 7
Développement durable	page 9
Expositions	page 11
Écoles	page 12
Travaux	page 16
Plan local d'urbanisme	page 18
Vie communale	page 19
Associations	page 26



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ETAT-CIVIL

DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

Naissances :

Andy SERON	le 15 janvier
Kiera FONTAINE	le 13 mars
Jeanne HANKE	le 29 mars
Kenza FELIX	le 12 avril
Kenza RATEL	le 24 avril
Eva NEVEU	le 2 mai
Théo GOURDAIN	le 3 mai
Léa PLEY	le 11 mai
Rose D'AGOSTINO LANGLOIS	le 29 mai

Mariages :

Marion SERE DIT SEMPE et Samuel THEVENET	le 30 mai
Gwendolyn QUESNEL et Nicolas DORE	le 27 juin

Décès :

Andrée BIVILLE	le 23 janvier
Philippe CHEMINEL	le 10 février
Nelly LESADE	le 13 février
Bernard FOURE	le 10 mars
René HERICHER	le 31 mars
Soeur Marie-Germaine (Gisèle BOURGEOIS)	le 16 juin

PAGE PRATIQUE

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	8h30 à 12h30	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune : www.martineglise.fr



COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES



Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris
Tous les lundis matin.

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune

Un lundi sur deux selon le calendrier suivant :
(calendrier disponible sur le site Internet du SMOMRE : <http://smomre.fr>)
6 et 20 juillet, 3, 17 et 31 août, 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas mettre les emballages à recycler dans des sacs plastique mais qu'il faut les déposer directement dans le container.

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

Gill Geryl, maire

gill.geryl@mairie-martin-eglise.com

Alain Maratrat, 1^{er} adjoint au maire

a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Véronique Mpandou, 2^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme et de la communication

v.mpandou@mairie-martin-eglise.com

Marie-Claude Laurent, 3^{ème} adjointe en charge du CCAS

ml.laurent@mairie-martin-eglise.com

Françoise Demonchy, 4^{ème} adjointe en charge du tourisme et du développement durable

f.demonchy@mairie-martin-eglise.com

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

**Ouverture du mardi au samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 19h30.
Ouverture ponctuelle le dimanche.
Fermeture le lundi.**

HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables 8h à 12h et 14h30 à 20h

Samedi 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et Jours fériés 10h à 12h

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu (SMOMRE) a mis en place un site Internet qui diffuse des informations concernant les déchets. Le lien est le suivant : <http://smomre.fr/>



MANIFESTATIONS

2^{ÈME} SEMESTRE 2015

Mardi 14 juillet 2015

Loto des Blés d'Or

Samedi 15 août 2015

Loto de Loisirs et Culture

Dimanche 13 septembre 2015 **Foire à tout de Martin-Eglise Animation**

Dimanche 8 novembre 2015

Loto des Blés d'Or

Mercredi 11 novembre 2015

Loto de Club 2000

Samedi 21 novembre 2015

Soirée harengs de Loisirs et Culture

**Samedi 28 novembre,
dimanche 29 novembre et
lundi 30 novembre 2015**

Vente échange de Loisirs et Culture

Dimanche 6 décembre 2015

Marché de Noël de Martin-Eglise Animation

Mercredi 16 décembre 2015

Noël de Club 2000

Jeudi 17 décembre 2015

Fête des écoles

Samedi 19 décembre 2015

Goûter des anciens

INFORMATIONS COMMUNALES

LE COMMERCE ÉVOLUE À MARTIN-ÉGLISE

Dieppe-Est

LES INFORMATIONS DIEPPOISES VENDREDI 15 MAI 2015 www.lesinformatiedieppoises.fr 13

MARTIN-ÉGLISE

COMMERCES. Trois nouvelles vitrines alimentaires dans la commune

En quelques semaines, trois commerces alimentaires ont ouvert leurs portes dans le centre bourg de Martin-Église, dont deux place Mayenne. Hasard du calendrier ou retour sur investissement de la mairie ?

Ouvrir, depuis le 26 mars, la boulangerie Le Moulin des Salines à Etain semble bien avoir déjà trouvé sa clientèle. Place Mayenne, ce sont une poissonnerie et une boucherie-charcuterie qui viennent d'ouvrir leurs portes. A quelques encabures du centre-ville, le commerce de proximité a-t-il encore sa place ?

Gil Géry, maire de Martin-Église, en est persuadé. A condition bien sûr que l'offre et l'accueil répondent aux attentes des clients : « Lorsque nous avons créé la place Mayenne, l'idée, c'était de faire une place de marché, faire revivre le cœur du village ».

Au rez-de-chaussée des logements, plus de 400 m² de locaux



Depuis le 1^{er} mai, Au Martin Pêcheur vend en direct la pêche quotidienne.

reconsidérée en fonction de ces travaux d'adaptations », précise le maire.

Créations viables

Comme sur le gâtereau, après avoir trouvé Michel Lemonnier, c'est Emelyne Coquet qui fait partie de sa volonté d'implanter un étal de poissonnerie sur la commune. Là aussi la mairie a pris en charge les frais de transformation des 35 m² de l'ancienne boulangerie.

Pour le maire, pas de doute, les trois nouvelles créations sont viables sur cet axe très passager. Reste que le centre-ville a toujours dans les cartons des agrandissements de sa surface de vente, que le Bricomarché renait de ses cendres, que l'enseigne de jardinerie vient de changer de nom et qu'un local pour la vente de matériel paramédical est en construction.

Face à ce pôle commercial de grande distribution, le commerce de proximité devra être prouvé son succès pour trouver sa clientèle. Mais on peut faire confiance aux deux nouveaux entrepreneurs martinais, comme moi, ils ont la passion.

Au Martin Pêcheur

« Au Martin Pêcheur » nous faisons de la vente directe avec le bateau de mon père, le Coquett. Nous sommes dans le rapport qualité-fraîcheur-près enlevant les marge de la crise et des mareyeurs ». Né pas se fier à son sourire généreux, la jeune créatrice de commerce, Emelyne Coquet, sait ce qu'elle veut et connaît son métier. « Le poisson je suis née avec 1 à l'ancienne ! »

Après avoir été vendeuse chez Trudaine et à la poissonnerie d'Auchan « pour [me] faire de l'expérience », Emelyne cherchait à se mettre à son compte très tôt. « L'idée première était de venir faire un marché régulier sur Martin-Église, et puis le local n'est présenté avec le partenariat de la mairie ».

Depuis le 1^{er} mai au Martin Pêcheur propose donc une pêche de saison et de proximité : « Nous faisons aussi des crustacés que je cultive moi-même, les bulots viennent de Dieppe et les huîtres de Pourville » ajoute la jeune femme. Fraîcheur, proximités et bâche garantie.

Pratique

Ouvert du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, dimanche de 8 h 30 à 12 h. Tél. 06 65 22 84 06

commerciaux ont ainsi été acquis par la mairie. Les services se sont vite implantés : kinéthérapeute, infirmières, supérette, salon de coiffure et bureau de poste. L'agence postale a depuis fermé, ses services ont été transférés en poste-mais au bar-brasserie village.

« Nous avons un maraîcher qui propose les légumes tous les mardis matin, mais il man-

quait un boucher sur la place. Nous avons fait une étude de faisabilité qui s'est relevée fructueuse par rapport à l'emplacement, restait plus qu'à trouver un boucher », souligne Gil Géry.

Mal aîné une poste en boucherie-charcuterie s'avère intéressante, surtout pour un créateur d'entreprise devant faire face à la tristesse des

banques. « Alors on a décidé de prendre en charge les frais de transformation et de mises aux normes. C'était une opportunité qu'il fallait saisir pour faire venir des commerces de proximité. Ce ne sont pas des subventions, le montant des loyers a été

La boucherie-charcuterie Lemonnier fait déjà le plein

Vendredi 1^{er} mai ce n'est pas sans appréhension que Michel Lemonnier ouvre sa boucherie-charcuterie, place Mayenne. Une appréhension très vite oubliée : « J'ai été obligé de faire appel à du renfort, ça

n'a pas arrêté » commente, heureux, le nouveau commerçant. A 51 ans, l'ancien chef boucher connaît le souhait de voler de ses propres ailes, une aventure possible la aussi grâce au soutien de la mairie

« Reprendre une ancienne boucherie ce n'était pas possible, il faut tout remettre aux normes le budget est beaucoup trop important ».

Et puis, il y a la transmission « l'ouvre avec mon fils qui,

avec un DUT, ne trouvait pas de boulot, il reprend une formation en CAP boucherie ». Avec 37 années d'expérience, Michel Lemonnier, lui, n'en est pas à ses débuts : « Je mise sur la qualité de mes produits avec des viandes de race aquitaine ou limousine, toutes venant de Normandie. Mais je veux être à l'écoute des clients en préparant à la demande et en surprenant avec des innovations chaque semaine ».

Avec ses produits de boucherie et ses volailles d'Ambrumesnil, le boucher joue la carte de la diversité, mais également de la proximité.

Pratique

Ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. 02 35 06 19 40



Ô JARDIN A REMPLACÉ DELBARD

La nouvelle enseigne Ô Jardin est venue remplacer celle de Delbard à Martin-Église. Son manager, Xavier Ancel, qui avait eu dans le passé des responsabilités sur ce site, a décidé de revenir au cœur de métier de cette jardinerie : les végétaux.

Dans le magasin et sa pépinière, il est toujours possible d'acheter sur place quelques objets utiles au jardinier ou à la décoration mais l'essentiel de l'offre, ce sont les fleurs et les plantes avec des premiers prix très promotionnels et de bonne qualité. Il y a aussi du haut de gamme, y compris des plantes intéressantes pour les collectionneurs. Les plantes et fleurs proviennent pour moitié des productions françaises mais aussi des pays européens, notamment de Belgique et Hollande.

■ MARTIN-ÉGLISE

COMMERCE. Retour aux sources pour le Moulin des salines

Thomas Nowaczyk, un Dieppois, revient sur les terres familiales en ouvrant une boulangerie à Etran, le Moulin des salines. Il propose toute une gamme de pains spéciaux.

Après avoir effectué son apprentissage sur Dieppe, Thomas Nowaczyk ouvre sa première boulangerie sur Paris. Un rythme de vie qui ne correspondant pas forcément au jeune boulanger, trop stressante, trop anonyme. Et puis, les racines familiales sont dieppoises. Le retour aux sources est donc inéluctable. Le 26 mars dernier, il ouvre le Moulin des salines à Etran.

Six mois de travaux auront été nécessaires pour transformer l'ancien bar Pause-café en boulangerie. « Je voulais que l'espace travail soit visible par les clients. Nous faisons tout sur place c'est rassurant » souligne le boulanger.

Odeurs de pain chaud, religieuses aux fruits, pâtisseries



Avec le Moulin des salines, Thomas Nowaczyk a créé trois emplois en plus du sien : deux postes de vendeuses et un de pâtissier.

alléchante, le concept ouvre l'appétit et on sent Thomas Nowaczyk passionné par son métier : « Nous ne sommes pas sur du haut de gamme ni sur de la réalisation bling-

bling. Je veux que l'artisanat soit abordable pour les familles. Je fais très attention à la qualité des matières premières, tout en essayant de faire travailler les producteurs locaux » dit-il.

Pains spéciaux

Le beurre et la crème proviennent par exemple d'une ferme d'Envermeu. Le Moulin des salines propose tout une gamme de pains spéciaux, « avec une volonté de revenir sur du pain traditionnel, sur du goût et du plaisir » précise le boulanger. Le salé est aussi au menu, avec des sandwiches aux produits du terroir, des quiches, des tourtes et des pizzas à la coupe.

Au travail de l'artisan, Thomas Nowaczyk adapte des méthodes promotionnelles régulières pour dynamiser son activité.

Prix mais aussi service, dès 6 h 30 des formules café-croissant à 1,50 € sont proposées aux professionnels de la route, une idée qui fait son chemin.

■ PRATIQUE

Moulin des Salines :
2 Grande-Rue des Salines,
Etran. Fermé le mercredi.
Ouvert de 6 h 30 à 14 h et de 16 h
à 19 h. Samedi de 7 h 30 à 14 h et de 16 h
à 19 h. Dimanche de 7 h 30 à 14 h.

UN NOUVEL EXPLOITANT RECHERCHÉ POUR LA SUPERETTE DE LA PLACE MAYENNE

En début d'année, la direction du Centre Leclerc a fait savoir à la Mairie qu'elle ne souhaitait plus continuer d'exploiter la supérette qu'elle avait ouverte fin 2010. Il avait été convenu d'attendre l'ouverture de la boucherie et de la poissonnerie pour cesser l'activité.

Deux centrales d'achat spécialisées dans la gestion de supérettes de proximité se sont positionnées : Codifrance (Groupe Colruyt avec l'enseigne Panier Sympa) et Carrefour (enseigne Proxi). Elles sont à la recherche de commerçants indépendants (affiliés) pour exploiter notre surface de vente de 170 m² dans le cadre d'un contrat de partenariat et d'approvisionnement.

S'adresser à Monsieur le Maire pour plus de renseignements.

FESTIVAL DE L'ACADEMIE BACH

Un concert du Festival de musique ancienne de l'Académie Bach aura lieu à l'église de Martin-Eglise le 19 août 2015 à 22h30.

Il s'agit de Sanctus par l'ensemble Diabolicus in Musica.

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE ÉGLISE

Dans le cadre de l'opération «A la découverte des églises de nos villages» initiée pour la deuxième année consécutive par la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, l'église de Martin-Eglise sera ouverte au public le dimanche 23 août après-midi. Une belle manière de découvrir – ou de redécouvrir – en famille le patrimoine communal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 30 MAI AU 6 JUIN

Cette année, la semaine du développement durable s'est calée sur les dates de cette manifestation à l'échelle de l'Europe.

Pour les enfants de l'école élémentaire «Le Vallon», nous avons privilégié une exposition sur les macro-déchets que l'on retrouve en mer et que l'on nomme le 7^{ème} continent. Ce choix s'est fait tout naturellement pour faire un lien avec le sujet étudié à l'école «Notre rivière l'Eaulne».

Tous les enfants ont pu découvrir cette exposition qui était installée dans la salle du conseil de la mairie et ont pu bénéficier d'une animation de l'Estran. C'est en effet la Cité de la Mer qui nous avait confié cette exposition et envoyé une animatrice pour la commenter.



COLLECTE DES LUNETTES INUTILISÉES

Nous allons nous associer au Lion's Club pour organiser une collecte des lunettes inutilisées qui, bien souvent, dorment au fond d'un tiroir. Elles pourront être déposées à la mairie et au groupe scolaire «Le Vallon» dans des boîtes spécialement prévues à cet effet. Elles seront ensuite remises à l'association qui se chargera de les faire parvenir à des personnes en difficulté.

Cette action est un bel acte de solidarité, valeur que nous défendons dans l'esprit du développement durable.

JARDIN PARTAGÉ VILLA GABRIELLE

La commission Développement Durable a mis en place un «jardin partagé» sur le côté de la villa Gabrielle, place Mayenne.

Cet espace, qui était devenu un lieu dédié aux déjections canines, a d'abord dû être fermé pour rendre les lieux plus agréables.

Quatre familles se sont manifestées pour profiter de ce jardin équipé d'un récupérateur d'eaux de pluie. C'est désormais un lieu d'échanges et de rencontres intergénérationnelles où on aura également plaisir à jardiner.

Merci aux volontaires de la commission, Joëlle, Nathalie, Nelly et Françoise qui ont tenu à mettre en terre quelques aromates dans la bonne humeur pour livrer un jardin déjà planté !



EXPOSITIONS

Au cours du premier semestre 2015, la commune a accueilli de nombreux artistes à la CHAPELLE D'ETRAN

Exposition de peinture
Colette Canhan :
Du vendredi 27 février
au dimanche 8 mars 2015



Exposition de peinture
Corinne Quibel :
Du vendredi 17 avril
au dimanche 26 avril 2015



Exposition de peinture
Michel Botte :
Du vendredi 3 avril
au dimanche 12 avril 2015



ÉCOLES

OPÉRATION PIÈCES JAUNES

Les enfants de l'école maternelle ont participé à la collecte des pièces jaunes pour la Fondation des Hôpitaux de France.

Ils ont récolté 17 kilos et ont été reçu à l'hôpital de Dieppe qui leur a remis un diplôme.

Très belle action pour une première participation.



RENCONTRES MUSICALES

Les élèves des écoles élémentaires des communes de Martin-Eglise, Hautot-sur-Mer, Saint-Aubin-le-Cauf et Dampierre-Saint-Nicolas s'étaient donné rendez-vous à la salle des fêtes le 23 avril.

Ce projet intitulé «Eclats de voix» proposé par le conservatoire Camille Saint-Saëns et soutenu par l'Education Nationale a permis à plusieurs chorales de se retrouver pour interpréter des chants de la Renaissance à la variété française.

BALADE AU BORD DE L'EAULNE

La classe CM2 de Mme Laurent a participé au projet pédagogique d'étude des cinq fleuves côtiers de Dieppe au Tréport : La Varenne, la Béthune, l'Eaulne, l'Yères et la Bresle.

Cinq écoles se sont associées au projet qui a été créé conjointement par la Fédération de Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et la Direction des Services de l'Education Nationale. L'école «Le Vallon» a étudié l'histoire de l'Eaulne qui traverse notre commune.

La finalité de cette action s'est concrétisée par la réalisation d'un livre restituant le travail collecté qui a été remis à chaque enfant.



ÉCOLES

SUCCURSALE 101

Dans le cadre d'un contrat local d'éducation artistique et culturel signé entre DSN, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agglomération Dieppe-Maritime et l'Education Nationale, notre village a accueilli la compagnie Succursale 101 une semaine par mois durant six mois à partir du mois de janvier à la salle Sully.

Les enfants de l'école élémentaire «Le Vallon» ont participé à ce projet artistique autour du conte «Hansel et Gretel».

Différentes techniques ont été utilisées pour réaliser une marionnette géante représentant la sorcière. Après leur fabrication au moyen de papiétagé, marouflage et couture, les masques ont servi de décor au four à pain rebaptisé le repaire de la méchante sorcière pour l'occasion.

La représentation-spectacle à la place Mayenne du samedi 13 juin a permis aux parents et habitants de découvrir l'important travail fourni par les enfants.



ÉCOLES

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le 16 juin, la salle des fêtes était comble pour la fête de fin d'année scolaire de l'école élémentaire «Le Vallon». Les enfants ont interprété des chants, comptines et danses sous l'oeil attentif de leur professeur de musique Régis Delcroix. Ce spectacle était en relation avec le travail fourni durant l'année scolaire sur le thème du conte «Hansel et Gretel».



ÉCOLES

KERMESSES DES ÉCOLES

Le beau temps était au rendez-vous pour accueillir les enfants et leur famille aux traditionnelles kermesses de fin d'année scolaire.



TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS DIVERS

Travaux en cours :

- Remise en état de la haie du parc de la cité Lebon, qui était dégradée.
- Fleurissement des massifs place Mayenne.
- Marquage de la voirie et des îlots, repose des panneaux des îlots de la RD1 (rue de l'Ancien Port et Grande Rue des Salines).

Travaux terminés :

- Aménagement de bordures rampe du Mont de l'Epinette pour contenir les écoulements d'eau provenant du plateau en cas de fortes pluies.
- Mise en sécurité du passage piéton devant l'école maternelle : pose de coussins lyonnais et création d'une zone 30.
- Aménagement en pavés de l'ancien cimetière et du parvis de l'église et fleurissement.
- Réfection du parking rue Abbé Malais.



TRAVAUX

Travaux prévus :

- Reprise de la RD1 à l'entrée de la commune côté Arques-la-Bataille afin de supprimer une flaque d'eau en liaison avec la Direction des Routes d'Envermeu. En attente de l'intervention de l'entreprise mandatée.

Travaux inscrits au budget 2015 :

- Route de la Forêt : pose de bicouche.
- Résidence de l'Epinette : reprise en enrobé des trottoirs côté gauche de la résidence.
- Chemin des Meuniers : réfection des trottoirs en enrobé.
- Rue de l'Ancien Port (zone de l'Octroi) : reprise des trottoirs et des entrées de deux entreprises et d'un particulier.
- Résidence de la Rivière : réfection partielle de la voirie en bicouche.
- Rue Abbé Malais : reprise du trottoir.
- Route du Monastère : reprise de la bande de voirie pour éviter la flaque d'eau.
- Parking des jardins communaux : reprise en graves.
- Parking du terrain de pétanque : réfection en graves.
- Parking salle communale : reprise en stabilisé.
- Travaux d'enfouissement des réseaux : dernière phase d'effacement des réseaux de la Grande Rue des Salines à Etran financée par le Syndicat Départemental d'Energie 76 et la commune.

L'étude réalisée il y a quelques années est en cours d'actualisation par l'entreprise Cegelec. Le chantier sera divisé en trois tranches, deux multi-réseaux et une d'éclairage public et de génie civil Télécom.

Les travaux de la première tranche débuteront à l'automne et les travaux des deux tranches suivantes se poursuivront en 2016 pour la partie allant de l'entreprise Sabre France à l'Allée des Stades.

Pour poursuivre notre démarche d'économie d'énergie, les mât d'éclairage public seront équipés de lampes «led» comme pour le parking situé derrière le groupe scolaire Le Vallon.



PLAN LOCAL D'URBANISME

PHASE PADD

Après validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable par le conseil municipal le 18 décembre 2014, la procédure a été mise en stand-by durant quelques mois en raison du congé de maternité de la personne en charge du projet au sein du bureau d'études En-Act.

La procédure devrait redémarrer prochainement avec une proposition de traduction réglementaire du PADD qui sera composé :

- d'un document graphique. Il s'agit d'une cartographie de la commune divisant son territoire en plusieurs zones :

- les zones urbaines dites «zones U». Ce sont les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter ;
- les zones à urbaniser dites «zones AU». Ce sont les secteurs naturels de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation et à accueillir de nouvelles constructions ;
- les zones agricoles dites «zones A». Il s'agit des secteurs de la commune à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Seules les constructions ou installations nécessaires à l'exploitation agricole et aux services publics (sous réserve qu'elles soient compatibles avec la vocation de la zone) sont autorisées.
- les zones naturelles et forestières, dites «zones N». Ce sont les secteurs de la commune à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Le plan de zonage délimite également des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés (notamment pour la construction future d'équipements publics).

- d'un règlement écrit. Il décrit, pour chaque zone définie dans le règlement graphique, les dispositions réglementaires applicables : type d'occupation ou d'utilisation du sol interdite et soumise à conditions particulières, accès et voirie, desserte par les réseaux, implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques et aux limites séparatives, emprise au sol, hauteur maximale des constructions, aspect extérieur, stationnement, plantations, performances énergétiques et environnementales et infrastructures et réseaux de communications électroniques.



VIE COMMUNALE

CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des voeux s'est déroulée le 6 janvier à la salle des fêtes. C'est d'abord le premier adjoint, M. Alain Maratrat, qui a retracé les réalisations effectuées en 2014 et présenté les voeux du conseil municipal au maire M. Gill Geryl.

Après avoir présenté ses voeux aux habitants et aux personnalités présentes, M. le maire a décrit les différentes actions prévues pour l'année 2015. Il a rappelé que ces actions devraient permettre d'améliorer la vie des habitants de la commune. Ainsi, il a annoncé la création de deux commerces de bouche sur la place Mayenne au centre-bourg, en l'occurrence une boucherie tenue par M. Michel Lemonnier et une poissonnerie tenue par Mme Emeline Coquet

et l'installation d'une boulangerie à l'emplacement de l'ancien «Pause-Café» à Etran. Un centre d'activités médicales va être créé à côté de la pharmacie. Il a également annoncé l'effacement des réseaux dans la Grande Rue des Salines à Etran.

M. le maire a évoqué d'autres projets structurants pour la commune tels que le bouclage du plan local d'urbanisme et l'amélioration des voiries et de la sécurité routière ainsi que le projet de regroupement des deux écoles maternelle et élémentaire sur le site du Vallon.

Enfin, il a rappelé le rôle essentiel du milieu associatif local qui permet d'animer la commune.



REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

La fin de la cérémonie des voeux a permis d'honorer certains habitants de la commune.

- Médaille du travail échelon grand or (40 ans) :
Mme Chantal Van den Broeck
- Médaille du travail échelon grand or (40 ans) : M. Roger Petit
- Médailles du travail échelons vermeil (30 ans), or (35 ans) et grand or (40 ans) : Mme Armelle Rispoli
- Médailles du travail échelons vermeil (30 ans), or (35 ans) et grand or (40 ans) : M. Patrice Courtais
- Médailles du travail échelons vermeil (30 ans) et or (35 ans) :
M. Alain Gautier
- Médaille du travail échelon or (35 ans) : Mme Florence Kubik
- Médaille du travail échelon vermeil (30 ans) : M. Stéphane Savoye
- Médaille du travail échelon vermeil (30 ans) : Mme Anita Tête
- Médaille du travail échelon vermeil (30 ans) : M. Christian Ridel
- Médaille du travail échelon argent (20 ans) : M. Franck Chevalier



PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2015

- Décision de lancer une étude de modélisation sur le secteur du Val de Grèges afin de mesurer toutes les contraintes liées aux ruissellements sur ce secteur dans le cadre du projet de regroupement des deux écoles martinaises.

Montant de l'étude : 15 588 € TTC.

- Décision de prendre en charge les investissements immobiliers et à destination immobilière pour un montant maximum de 89 933 € HT nécessaires à l'adaptation du local de l'ex-Postes place Mayenne afin de permettre l'implantation d'une boucherie-charcuterie.
- Décision de prendre en charge les investissements immobiliers et à destination immobilière pour un montant maximum de 23 000 € HT nécessaires à l'adaptation du local occupé par les infirmières place Mayenne afin de permettre l'implantation d'un commerce de vente directe de poissons.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2015

- Validation de la mise à jour du plan communal de sauvegarde de la commune.
- Décision d'adhérer à un groupement de commandes coordonné par le SDEC Energie pour l'achat d'électricité pour l'alimentation des bâtiments communaux dans le cadre de la mise en conformité avec le droit européen.
- Validation des entreprises retenues par la commission communale d'appel d'offres pour les travaux à réaliser pour l'accueil de la boucherie-charcuterie place Mayenne.

Décision de confier l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnels) au service instructeur du droit des sols de la ville de Dieppe à compter du 1er juillet 2015. La participation de la commune est fixée à 2 € par habitant pour une année pleine.

Le coût du dossier instruit se fera au prorata du nombre de communes adhérentes et sera compris entre 70 € à 80 €.

Cette décision fait suite à la loi Duflot dite «ALUR» promulguée le 24 mars 2014 qui dispose que les communes de moins de 10 000 habitants, membres d'un établissement public de coopération intercommunale regroupant au moins 10 000 habitants ne pourront plus bénéficier à compter du 1^{er} juillet 2015 de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'étude technique des demandes d'autorisation du droit des sols (ADS).

- Validation de la proposition du Syndicat Départemental d'Energie 76 pour l'effacement des réseaux de la Grande Rue des Salines à Etran en trois tranches.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2015

- Approbation du compte administratif commune 2014 avec un excédent global de 779 510,16 €.
- Approbation du compte de gestion 2014.
- Décision de maintenir le taux 2015 des taxes à des taux identiques à ceux fixés en 2013 et 2014.
- Approbation du budget commune 2015 qui se répartit comme suit :
 - budget équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement... 2 735 824 €.
 - budget équilibré en recettes et en dépenses d'investissement..... 1 474 078 €.
- Approbation de l'attribution des subventions communales à divers organismes et associations.
- Approbation du compte administratif 2014 des locaux commerciaux avec un excédent global de 125 082,55 €.
- Approbation du compte de gestion 2014.
- Approbation du budget 2015 des locaux commerciaux qui se répartit comme suit :
 - budget équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement... 98 059 €
 - budget équilibré en recettes et en dépenses d'investissement... 120 000 €
- Approbation du compte administratif 2014 du lotissement «Les coteaux de Palcheul 2» avec un déficit global de 130 571,49 €.

VIE COMMUNALE

- Approbation du compte de gestion 2014.
- Approbation du budget 2015 du lotissement «Les coteaux de Palcheul 2» qui se répartit comme suit :
 - budget équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement.... 150 000 €
- Décision de faire établir les baux commerciaux pour la future boucherie-charcuterie et la future poissonnerie place Mayenne à compter du 1er mai 2015.
- Décision de modifier le bail professionnel des infirmières qui changent de local place Mayenne.
- Approbation d'une délibération «annule et remplace la délibération du 26 février 2015 » concernant le transfert de l'instruction des actes d'urbanisme à la ville de Dieppe : rajout d'une convention-cadre pour la mise à disposition du service instructeur du droit des sols.
- Décision d'adhérer aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-Maritime pour l'accompagnement quotidien de la commune en matière de gestion des ressources humaines.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

- Tirage au sort de trois personnes à partir des listes électorales pour la constitution des jurés d'assises.
- Décision d'attribuer un bon de fournitures scolaires aux enfants, élèves et étudiants habitant la commune pour la rentrée scolaire 2015.
- Renouvellement de la convention Ludisports pour l'année scolaire 2015/2016.
- Décision d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 468,80 €, soit 20 % du coût total, au club de judo de Martin-Eglise afin de lui permettre d'acheter de nouveaux tatamis.
- Validation d'une ouverture de crédit d'un montant de 438 000 € à 1,9 % sur une durée de 25 ans avec la Caisse d'Epargne pour réaliser les travaux de mise en souterrain des réseaux Grande Rue des Salines à Etran.
- Décision d'autoriser M. le maire à signer les conventions de mandat pour la création et la restauration de deux mares à Thibermont (mare communale de la rue des Vergers et mare au monastère Sainte-Marie).

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015

- Renouvellement des contrats des personnels non titulaires en charge de la cantine scolaire, des activités périscolaires, de l'entretien des locaux communaux et création d'un contrat de personnel non titulaire pour l'entretien des espaces verts.
- Dieppe-Maritime ne prenant plus en charge les abribus, décision de lancer une consultation afin que l'abribus prévu chemin des Meuniers à Thibermont soit installé pour la prochaine rentrée scolaire.



DEVIS GRATUIT

Jany Beaumont
0622820728

Peinture

Enduit

Isolation

Pose de plaque de plâtre

Revêtement de sol

14 Résidence
Les coteaux de Palcheul
76370 Martin-Eglise
jany.beaumont@hotmail.fr
Siret: 79034104400010

VIE COMMUNALE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Un accueil convivial a été réservé par la municipalité aux habitants nouvellement installés dans le village le vendredi 23 janvier à la salle Sully. Après une présentation de la commune par M. Geryl, maire : activités, associations, cadre de vie, commerces, manifestations... et la remise d'un petit cadeau de bienvenue, ce moment d'échanges avec les nouveaux Martinais s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.



PUCES COUTURIÈRES

La sixième édition des puces couturières organisée par Martin-Eglise Animation le dimanche 8 mars a été un franc succès avec plus de 350 visiteurs.

Une vingtaine d'exposants avait pris place dans la salle des fêtes et proposaient à la vente des objets en rapport avec la couture : tissus, bobines de fils et de rubans, boîtes de rangement, dés à coudre...

THÉÂTRE AVEC LA COMPAGNIE JEHAN ANGO

Le 10 avril, la Compagnie Jehan Ango de Dieppe présentait 2 pièces de Jeannine Worms : «Un chat est un chat» et «La recette» à la salle des fêtes.

On peut regretter qu'il n'y ait pas eu plus de spectateurs pour assister à ce spectacle de qualité.



VIE COMMUNALE

REPAS DES ANCIENS

C'est dans la salle des fêtes de la commune que s'est déroulé le traditionnel repas des anciens le dimanche 19 avril. M. Gill Geryl, maire, et les élus communaux ont accueilli 150 personnes.

La doyenne du jour Mme Marcelle Prouin, et le doyen du jour M. Fernand Clément, ont partagé ce sympathique moment de convivialité.

Après un repas festif, toute l'assemblée a profité d'un spectacle de choix proposé par Jean Frehel avec une large part faite à la chanson avec Olivier Lino et le ventriloque Christian Gabriel et sa marionnette Freddy.



VIE COMMUNALE

JUBILÉ D'ARGENT AU MONASTÈRE

Beau moment de partage et d'émotion le samedi 2 mai 2015 à 11 heures au monastère Sainte-Marie à Thibermont.

A l'occasion de leur jubilé d'argent pour 25 ans de vie religieuse, sœur Marie-Pierre et sœur Anne-Sylvie ont renouvelé leurs vœux devant une nombreuse assemblée.



FOIRE À TOUT DU 24 MAI



Grâce au travail des bénévoles de trois associations (Martin-Eglise Animation, le club de judo et le club de tennis), la foire à tout organisée sur le stade a pu être mise en place. C'est sous un soleil radieux que les 128 d'exposants ont pu s'installer sur les deux stades de football.

Les visiteurs se sont déplacés en grand nombre à tel point que les parkings prévus à cet effet ont rapidement affiché complet.

ÉCOLE DES CHAMPIONS MERCREDI 3 JUIN 2015

Comme chaque année, rendez-vous incontournable à Martin-Eglise, l'école des champions a réuni 11 équipes de jeunes de 9 à 12 ans issus de l'Agglomération de Dieppe-Maritime, soit 120 enfants.

Les enfants ont testé leurs aptitudes physiques au travers d'activités comme le karaté, le tir à l'arc mais également leur civisme avec des ateliers sur le respect et l'environnement. Tous les participants ont été récompensés, et le meilleur garçon et la meilleure fille ont été sélectionnés dans chaque équipe pour constituer une formation qui disputera la finale nationale prévue en fin d'année.



VIE COMMUNALE

FESTIVAL ART-PÈGE

Les 19 et 20 juin 2015, le premier festival Art-Pège a eu lieu à la salle des fêtes de Martin-Eglise et ses alentours.

Ce festival a été instauré sous l'égide de Martin-Eglise Animation et le comité des fêtes afin de renouer avec les manifestations festives qui n'ont plus lieu dans la commune depuis une dizaine d'années. Les dates retenues ont été choisies afin de ne pas interférer avec la fête de la musique le 21 juin.

C'est Bruno Scrève qui a organisé ce festival de toutes pièces sous le contrôle des élus et des membres de Martin-Eglise Animation. Toutes les associations et activités périscolaires de la commune étaient présentes ainsi que des peintres, sculpteurs, photographes, troupes théâtrales, danses, chant choral et cirque.

L'animation musicale était assurée par des groupes locaux de la région dieppoise.

La soirée du vendredi 19 juin s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.

Cette première édition a été marquée par quelques imperfections et la faible participation des martinais(es). Nul doute que nous ferons mieux l'année prochaine !

Les artistes et intervenants se sont déplacés bénévolement, et certains venaient de loin. Si cette fête a été un succès, c'est grâce à eux, aux artificiers qui ont offert un spectacle de qualité et à la sonorisation assurée par Philippe Dupuis avec son propre matériel. A tous, nous adressons un immense merci.



ASSOCIATIONS

LOISIRS ET CULTURE

RANDONNÉE DU 1^{ER} MAI

La traditionnelle randonnée du 1er mai a rassemblé 73 participants au départ du moulin d'Ancourt. Les randonneurs ont traversé la forêt d'Arques-la-Bataille où ils ont admiré la porteuse d'eau gravée sur le tronc d'un arbre. Un moment convivial pour découvrir la région.

SECTION CUISINE

Pour cette année 2014/2015, 12 participants ont eu plaisir à cuisiner avec le chef Christian. Les cours reprendront en septembre.



UN AMI NOUS A QUITTÉ

L'association Loisirs et Culture a eu la tristesse cette année de perdre un ami, Philippe Cheminel, membre actif toujours présent dans nos manifestations.

Philippe a créé le cours de cuisine et participait à nos ateliers peinture et taille de pierre.



PHILIPPE ET SA FEMME JOËLLE AU CABARET LORS DE LA SORTIE DE L'ASSOCIATION QUI CLÔTURAIT L'ANNÉE 2014.



SECTION JUDO

La section judo a fêté ses 30 ans le dimanche 28 juin.



Découvrez nos sections sur notre site internet : <http://alc-martineglise.fr/>

ASSOCIATIONS

CLUB DES BLÉS D'OR

L'assemblée générale du club a eu lieu le 13 janvier en présence de Mme Marie-Claude Laurent, adjointe au maire de Martin-Eglise. Le bilan de l'année 2014 a été positif.

Nous avons fêté les rois le 20 janvier, Mme Blandine Boust a été élue super reine et M. Robert Dupuis super roi.

Le 13 février, nous nous sommes rendus à Yvetot voir le spectacle de Roland Magdane.

Le 8 mai, pour le repas annuel, nous sommes allés au restaurant «Cadet Roussel» aux Grandes-Ventes.

Le 9 juin, nous avons fêté les anniversaires de Mme Raymonde Delamare, 91 ans, Mme Yvonne Lefebvre, 90 ans et Mme Elisabeth Anger, 80 ans.

Le 24 juin, nous avons fusionné avec les anciens combattants pour le voyage «Le Havre au fil de l'eau». Très belle journée ensoleillée et enrichissante.

Le club sera fermé au mois d'août et la reprise se fera le 1er septembre.

Pré-retraités et retraités, nous vous attendons chaque mardi de 14h à 18h pour les jeux divers et le goûter. Le meilleur accueil vous sera réservé.

MANIFESTATION À VENIR :

Un loto public du club aura lieu le dimanche 8 novembre 2015.



ASSOCIATIONS

ARCHE DE NOÉ

L'ÉCOLE DE CIRQUE

Le 1^{er} semestre 2015 a été particulièrement chargé avec une difficulté à la fois pour les intervenants et pour les administrateurs pour assurer toutes les actions à mener pour l'école de cirque. Au-delà des traditionnels cours hebdomadaires dans notre école, des projets d'école et stages en extérieur et des ateliers périscolaires, c'est un grand projet qui a été étudié et qui a vu le jour en juin. De ce fait, le mois de janvier a vu l'embauche de deux intervenants fortement expérimentés dans les arts du cirque pour compléter les intervenants existants, et ceci avec l'aide logistique d'un bénévole de France Bénévolat.

Cours et spectacle de fin d'année

Tous les mercredis, poursuite des cours d'initiation et perfectionnement dans la pratique des arts du cirque.

Les élèves se sont retrouvés les mercredis 17 et 24 juin de 14h à 18h pour des répétitions et la préparation de fin d'année scolaire.

Le mercredi 24 juin après les répétitions, un goûter offert et le filage du spectacle, les parents et la famille ont été accueillis pour voir la production des enfants. Les élèves des cours hebdomadaires ont présenté les acquis de l'année pour les nouveaux inscrits et de plusieurs années pour les plus anciens. Plaisir des enfants, ravissement des parents, applaudissements nourris tout au long du spectacle.



Ateliers périscolaires

Les cours du mercredi sur Dieppe ont été remplacés cette année par des ateliers périscolaires d'1h30 tous les jours.

Il s'agissait avant tout de découvrir et de pratiquer les arts du cirque pour tous ces jeunes pendant 7 séances. Ce sont au total plus de 300 élèves qui ont participé. Malgré une période courte, certains enfants ont pu acquérir les bases et venir sur Martin-Eglise.

Stages de perfectionnement

Durant les vacances d'hiver, un stage a été organisé du 3 au 7 mars. Le plein a été assuré avec restitution des acquis le vendredi en fin d'après-midi.



Assemblée générale du 14 avril

La traditionnelle assemblée générale s'est déroulée en présence de René Lefebvre, associé de notre cabinet comptable, Pierre Chernier, commissaire aux comptes, Gill Geryl, maire et Jean-Christophe Lemaire, conseiller départemental. Après lecture des différents documents et commentaires suite aux questions posées, l'action du conseil d'administration a été approuvée à l'unanimité.

Stage en centre de loisirs

À Blangy-sur-Bresle, durant les deux semaines des vacances de printemps, les enfants du centre de loisirs ont découvert puis se sont initiés à la pratique du cirque.

Journée de découverte des arts du cirque

En mai, deux journées de découverte des arts du cirque ont été organisées à Ecry-sur-Seine pour des élèves de CM2 pour la clôture d'un projet d'école mené tout au long de l'année sur le thème du cirque.

Projet d'école

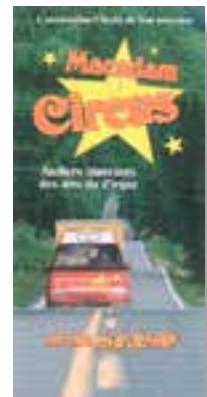
Durant 4 mois, l'Arche de Noé a assuré les ateliers d'initiation cirque avec toutes les classes de l'école maternelle de Luneray. C'est toujours un plaisir de travailler avec une école maternelle tant les enfants sont émerveillés et les enseignants participatifs.



MACADAM CIRCUS

Il s'agit d'un projet étudié en début d'année avec sa finalisation en juin. Macadam Circus est le cirque en inheritance qui va aller dans les campagnes pour apporter le cirque aux habitants, tourner dans la Seine-Maritime avec un camion stylisé et une roulotte et proposer toutes les techniques du cirque avec ou sans chapiteau : jonglerie, équilibre, acrobatie mais aussi trapèze sur portique.

Une documentation a été transmise à toutes les communautés de communes de Seine-Maritime avant d'être transmise à toutes celles de l'Eure.



LIEU DE VIE «OASIS CIRCUS»

Avec les contacts rétablis avec le département de Seine-Maritime, l'Aide Sociale à l'Enfance nous a présenté, dans le courant du 1^{er} semestre, des dossiers de demandes d'admission dont certains ont abouti ou vont l'être prochainement.

Préparer ces jeunes confiés à l'ASE à leur réinsertion dans la vie et à leur indépendance, en somme à se reconstruire, n'est pas un travail long et compliqué. Nous devons être reconnaissants vis-à-vis des éducateurs qui mènent souvent une tâche difficile et non de tout repos.

PERSPECTIVES

Sur Septembre

1) Cours hebdomadaires :

Reprise des cours à Martin-Eglise à partir de 5 ans
5 à 7 ans 15h30 à 16h45
8 ans et plus 16h45 à 18h00

2) Ateliers périscolaires : Reprise à Dieppe

3) Portes ouvertes et forums en septembre et octobre, à la fois sur Martin-Eglise et Dieppe

Pour tout renseignement : 02 35 04 47 77
www.archedenoë-cirque.fr

ASSOCIATIONS

CLUB 2000

ACTIVITÉS

Continuité à la rentrée de septembre pour les activités avec :

- chant chorale avec Laure
- modern-jazz jeunes, ados et adultes avec Hélène
- hip-hop jeunes, ados et adultes avec Hélène
- combi-fitness avec Hélène
- théâtre de la «Troupe des 18 pattes» avec Bruno
- gymnastique avec Marie-Thérèse
- yoga avec Claire

MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le 1er semestre a été marqué par diverses manifestations :

1) Soirée dansante couscous du 22 mars

Plus de 100 participants pour ce moment festif, animé par Carine, une habituée de nos soirées. Plaisir, détente, beaucoup de danseurs sur la piste, un agréable moment passé à oublier ses soucis quotidiens. De plus, le plaisir était également dans l'assiette.

2) Loto du 12 avril

Des lotos importants dans deux autres communes début février à la même date nous ont conduit à reporter le nôtre en avril.

Participation satisfaisante ayant permis quelques économies pour le fonctionnement de l'association. Des lots intéressants ont fait plaisir aux gagnants dont 1 téléviseur, 1 combiné frigidaire-congélateur et 1 caméra.

3) Concours tarots du 8 mai

Notre traditionnel concours s'est déroulé dans la bonne humeur et la détente comme à chaque fois pour les passionnés. Un bon cru avec 60 participants, des habitués pour la plupart.

15 enveloppes ont été remises en fin de concours en fonction du classement avec, comme à l'habitude, 1 bouteille de champagne au 1^{er} homme classé et à la 1^{ère} dame classée.

Le buffet de midi a eu toujours autant de succès.

4) Projet d'école des Grandes-Ventes

Hélène a animé des ateliers de danse pour les classes de l'école maternelle des Grandes Ventes qui se sont terminés par un spectacle de fin d'année le 29 mai.

Ce public est toujours autant fasciné par ce qu'il découvre et apprend et les professeurs des écoles sont très participatives. Du plaisir.

5) Soirée théâtre du 29 mai

Plus de 150 habitants pour voir la pièce «La lumière au plafond» écrite par Bruno, animateur de l'atelier Théâtre. Comme les années précédentes, ce fut une succession de gags, de situations burlesques et inattendues amenant le rire. Excellente soirée avec des artistes amateurs qui se sont produits avec professionnalisme. La soirée s'est déroulée en présence de Gill Geryl, maire et de son épouse.



6) Spectacle de danse des 12 et 13 juin

Le thème de cette année était «Alice au pays des merveilles». Beau travail d'Hélène assistée par un certain nombre d'adultes pour la réalisation des décors et de certains costumes.

Grande satisfaction pour les organisateurs de voir une aussi forte participation d'adhérents ou de parents pour la réussite de ce spectacle. Les commentaires élogieux font chaud au cœur et encouragent à poursuivre dans cette voie.

Beau spectacle avec les décors et surtout tous ces élèves costumés.

Une centaine d'artistes au total tous âges confondus.

Le spectacle était parrainé par Gill Geryl, vice-président de Dieppe-Maritime et maire de Martin-Eglise, présent le samedi, et Sandrine Hurel, députée. Le samedi, G. Désert représentait la commune.



7) Concert du 26 juin

Les trois chorales de Martin-Eglise, Neuville-les-Dieppe et Dieppe Janval ont donné un concert dans l'église de Martin-Eglise dont le répertoire allait d'Edith Piaf à John Lennon en passant par les Platters.

Puis quelques morceaux en solo par Laure, dont certains de sa composition dans un style très personnel, furent une pure merveille.



ASSOCIATIONS

LES SALTIMBANQUES DE L'IMPOSSIBLE

ACTIVITÉS DU 1^{ER} SEMESTRE

Outre les cours réguliers assurés tout au long de l'année (SESSAD, périscolaire, école de cirque, centre des Fontaines), nous avons fait de nombreux stages :

Dans les écoles

de Fontaine-le-Dun, Quincampoix, Saint-Jouin-Bruneval, Fauville-en-Caux, Darnétal, Notre-Dame d'Aliermont, Angerville-l'Orcher, Sotteville, Smermesnil, Rouxmesnil-Bouteilles et l'école Berthelot au château de Ménilles.

Dans les collèges

de Longueville, Londinières, Boos et Neuville (collège Camus).

Vacances scolaires

Stage judo-cirque à Martin-Eglise en partenariat avec Luc Cretté, centre des Fontaines à Eu, ferme des enfants à Grandcourt et La Varenne (pour Breteuil-sur-Iton).

ANIMATIONS ET SPECTACLES

- Stage de théâtre les 7 et 8 février.
- les 16 et 17 avril, rencontre avec d'autres écoles de cirque à l'occasion des 25 ans de l'école Sol'Air de Cherbourg où nos élèves ont pu présenter plusieurs numéros.
- le 22 avril, carnaval des écoles de Gaillon.
- le 23 mai, spectacle Je(u) à Evreux pour l'amicale laïque Saint-Michel.
- les 24 et 27 juin, spectacle Jeu à Ouville-la-Rivière et déambulation à Bacqueville pour le Tortill 'Art.

Nous avons eu aussi le plaisir de présenter ce spectacle lors de la première édition du festival Art-Pège à Martin-Eglise sous le chapiteau installé près de la salle des fêtes qui a également accueilli le spectacle de fin d'année de nos élèves.

Longue vie à ce festival qui a présenté une belle palette d'animations mettant en valeur les savoir-faire locaux et chapeau bas aux organisateurs !



ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année, on commémore le 70^{ème} anniversaire de l'armistice de la deuxième guerre mondiale.



VOYAGE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le voyage des anciens combattants a eu lieu au Havre le mercredi 24 juin par un temps ensoleillé.

Le matin, nous avons visité la ville, commentée par une guide expliquant l'originalité des constructions après-guerre d'Auguste Perret. Puis nous avons fait un arrêt à l'église Saint-Joseph, monument historique remarquable avec sa tour-clocher de 107 m de hauteur et ses vitraux de 7 couleurs différentes présentant des nuances et des dégradés incroyables.

A l'heure de la pause déjeuner, nous avons rejoint le bateau «Ville du Havre». Le capitaine a commenté le port historique avec ses pétroliers et minéraliers à conteneurs ainsi que l'écluse François 1er. Lors de cette promenade dans Port 2000, nous avons pu assister au fil de l'eau aux chargements et déchargements de conteneurs... une manipulation délicate et spectaculaire !

De retour sur la terre ferme, nous nous sommes rendus aux «Jardins suspendus», créés en 2008 sur les vestiges du fort de Sainte-Adresse (ancien fort militaire). Ce site surplombe la baie de Seine et offre des points de vue impressionnantes sur le port et la ville du Havre. Véritable source d'inspiration pour les peintres, ce lieu emblématique de 17 hectares invite au voyage et à la rêverie à travers une découverte végétale et sensorielle.



AU REVOIR

Début 2015, la section des anciens combattants a été endeuillée par la disparition de deux de ses adhérents : en janvier, Andrée Biville, membre et veuve de Michel Biville, ancien combattant et en février, Philippe Cheminel, adhérent depuis 2007 qui occupait les fonctions de trésorier depuis deux ans.

Tous les membres de la section des anciens combattants, très touchés par ces disparitions, adressent toute leur sympathie et leurs sincères condoléances à leurs familles



MME ANDRÉE BIVILLE.



PHILIPPE CHEMINEL.





www.martineglise.fr